

leJDD.fr leJDD

# Qatar Airways réclame plusieurs milliards d'euros à Airbus devant les tribunaux

Sylvie Andreau - Hier à 16:35

🗨️ Réagir

💬 commentaires

| 46

Le calendrier déjà chargé des festivités programmées à Doha d'ici à la Coupe du monde de football s'est enrichi ces jours-ci d'une nouvelle manifestation. Mi-juin, les patrons des compagnies de transport aérien du monde entier se retrouveront au Qatar pour le congrès annuel de leur association, l'Iata. Initialement prévue à Shanghai, la réunion a déménagé in extremis dans la capitale qatarienne pour cause de Covid. L'usage est qu'Airbus arrose robes longues et smokings lors du pince-fesses de clôture. Cette année, le constructeur européen n'est pas sûr de mettre les petits plats dans les grands.



© AFP

La compagnie du Golfe, Qatar Airways, réclame plusieurs milliards d'euros à l'avionneur, qui bloque toutes les nouvelles livraisons.

Le fief de Qatar Airways n'est pas la destination du moment pour les équipes d'Airbus. Depuis des mois, le transporteur du Golfe est parti sur le sentier de la guerre contre son principal fournisseur. Jeudi, une audience s'est à nouveau tenue devant la haute cour du tribunal de commerce de Londres. Elle s'est poursuivie vendredi avec la production de nouvelles preuves de la part des avocats de Qatar Airways, prélude à un procès retentissant, dont le coup d'envoi est prévu le 26 avril.



La justice britannique va être amenée à trancher sur deux litiges commerciaux mettant en jeu des milliards d'euros. Qatar Airways a porté une première affaire devant les tribunaux le 17 décembre 2021, une seconde le 11 février 2022. La compagnie reproche à Airbus de ne plus vouloir honorer le contrat qui les lie. L'européen a en effet annoncé en janvier avoir suspendu la livraison de tout appareil à la compagnie du Golfe, dont 50 A321. « *Mon client attend ses appareils depuis plus de quatre ans et vient d'apprendre qu'il ne devait pas compter dessus* », s'étrangle Philip Shepherd, avocat de Qatar Airways. Airbus a aussi décidé de revoir les termes d'un autre contrat, signé en 2007, portant cette fois sur des A350. C'est ce gros-porteur qui est à l'origine de toute l'affaire.

## Une « *dégradation accélérée de surface* »

Depuis des mois, 22 des A350 de la flotte du qatarien, les plus gros dans la gamme Airbus après les A380, sont cloués au sol. « *Défaut de fabrication* », accuse le transporteur du Golfe, qui réclame à Airbus 200 000 euros de pénalités par jour d'immobilisation. La facture que veut présenter Akbar Al Baker, patron du transporteur, à Guillaume Faury, PDG de l'avionneur, s'élève déjà à plus de 4 milliards d'euros. En attendant de régler ce contentieux, pas question pour Airbus de livrer de nouveaux avions. La chaîne d'assemblage des A321 continue à tourner à plein régime. Mais aucun ne s'envole vers le Golfe. Le procès qui démarre le 26 avril devrait mettre un terme à ce bras de fer.

**Lire aussi - Véhicule électrique : pourquoi les bornes de recharge en accès public sont déjà en tension**

Le problème de fabrication dont se plaint le qatarien est loin d'être une vue de l'esprit. Il est au contraire bien visible à l'œil nu. La peinture de l'avion européen s'écaille. Des dizaines de vidéos diffusées par Qatar Airways, mais aussi d'autres clients de l'A350, en attestent. Airbus ne conteste pas cette « *dégradation accélérée de surface* ». Plusieurs experts se sont penchés sur la question. La composition de la structure de cette nouvelle génération d'aéronefs s'accorde mal avec les techniques de peinture généralement utilisées dans l'aéronautique.

En clair, les nouveaux matériaux composites employés pour alléger la structure offrent une adhérence à la peinture beaucoup moins performante que ce que l'avionneur attendait. Sur certaines zones du fuselage, ça cloque, ça craquelle, ça se boursouffle. Selon le constructeur, des coups de peinture plus fréquents suffisent. « *Ça reste des problèmes de dégradation de surface, pas de structure* », répète le constructeur. Pour lui, ces problèmes n'empêchent pas les A350 de voler en toute sécurité. Les autorités européennes de sûreté aérienne sont aussi de cet avis. Contrairement, bien sûr, à celles du Qatar.

## A l'OMC, près de deux décennies de négociations

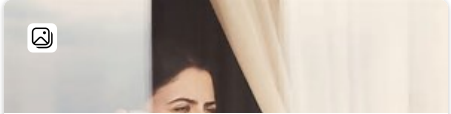
Aussi puissant que redouté, Akbar Al Baker a toujours eu la réputation d'un partenaire commercial pour le moins coriace, avec Airbus comme avec Boeing. La situation financière plus que tendue de sa compagnie, malgré les milliards de pétrodollars qui la perfusent, n'est peut-être pas étrangère à l'irritation inédite du qatarien et à sa démarche judiciaire. Qatar Airways venait à peine de se relever des conséquences désastreuses du bannissement de ses avions de la part des États-Unis et de quelques voisins dont l'Arabie saoudite quand la pandémie a



mondial. « Si les 22 de sa flotte d'A350 sont cloués au sol, c'est plus faute de passagers que pour leur sauver la vie », persifle-t-on côté Airbus. À Toulouse, au siège de l'industriel, on assure avoir tout fait pour rétablir cette relation « vieille de vingt-cinq ans » : présentations de solutions techniques, propositions de dédommagement, nouveaux accords commerciaux, offre de médiation...

On ne veut surtout pas perdre espoir de trouver un accord. Dans l'aéronautique, les contentieux peuvent durer. Le dernier, portant sur les surtaxes imposées sur les importations d'appareils Airbus aux États-Unis et de Boeing en Europe, n'a trouvé une issue qu'au bout de dix-sept ans, en juin 2021. Il ne s'agit que d'une solution provisoire, sous forme de moratoire de cinq ans, qu'Airbus avait proposée... seize ans et demi plus tôt. « Ça été l'un des plus anciens et des plus coûteux conflits dans l'histoire de l'OMC [Organisation mondiale du commerce], soulignait sa directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala. Mais les deux parties ont montré que même les différends apparemment les plus inextricables peuvent être résolus. » Qatar Airways et Airbus lui donneront peut-être raison.

## AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



**Marie France**

**Covid-19 : voici le DANGER qu'encourent les patients positifs, jusqu'à 6 mois après l'infection**


56



**Public**

**"TPMP" : Cyril Hanouna stoppe net Géraldine Maillet qui interroge Jordan Bardella (RN) sur "les..."**

147



**Gala**

**Mariage de Brooklyn Beckham et Nicola Peltz : cette photo de David Beckham fait beaucoup réagir**

12

**Voici**

**Koh-Lanta 2022 : Valérie Pécresse copieusement moquée pendant l'épisode pour une raison bien...**

Ce mardi 12 avril, les rouges affrontaient les jaunes dans Koh-Lanta, sur TF1. Mais sur Twitter, c'est un tout autre game qui se...

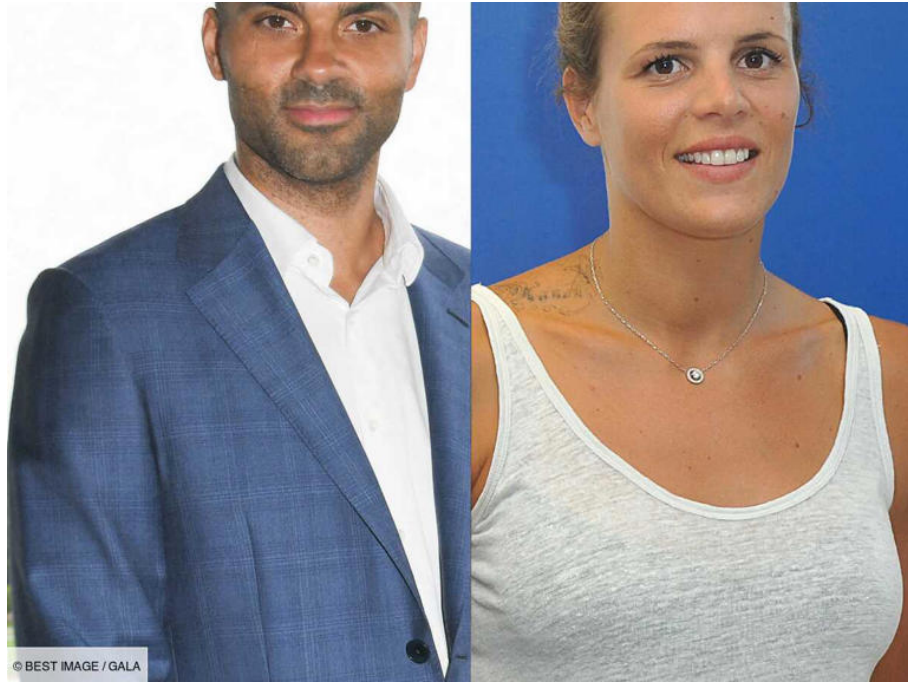
**Gala** Gala

Tony Parker et Laure Manaudou :  
entre Emmanuel Macron et Marine



Lea Cardinal - Hier à 19:30

Réagir | 9



© BEST IMAGE / GALA

© BEST IMAGE

Tony Parker et Laure Manaudou : entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, ils ont fait leur choix !

Alors que le deuxième tour de l'élection présidentielle se jouera le 24 avril prochain, plusieurs personnalités ont déjà annoncé quel bulletin elles glisseraient dans l'urne le jour J. Dans une tribune publiée par France Info ce mardi 12 avril, les sportifs Tony Parker et Laure Manaudou ont à leur tour pris position.

Un air de déjà vu. À l'issue du premier tour de ce dimanche 10 avril, Marine Le Pen et Emmanuel Macron sont **les deux candidats à s'être qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle**. Avant le jour J, plusieurs personnalités, à l'instar du styliste Olivier Rousteing, ont décidé de prendre position publiquement. Dans une tribune publiée par France Info ce mardi 12 avril, **une cinquantaine de sportives et sportifs français ont appelé à voter pour Emmanuel Macron** afin de "faire barrage à l'extrême droite". Parmi eux, figurent **la nageuse Laure Manaudou** et **le basketteur Tony Parker**. En se projetant au 26 juillet 2024, jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à Paris, ils ont pensé à celui ou celle qui représenterait la France lors de cet événement historique. Et ils refusent que ce soit le parti de Marine Le Pen.





©Laurent Vu/Pool/Bestimage


1 photo(s) sur 19 dans le diaporama

**Noir, bleu, blanc, rouge : les veste de Valérie Pécresse sont monochromes et colorées pour donner bonne mine !**

"*Nous, sportives et sportifs français de tous horizons et de toutes disciplines, ne pouvons imaginer que ce moment historique soit marqué du sceau d'une présidence d'extrême droite*", ont-ils écrit dans cette tribune. Selon eux, [la fille de Jean-Marie Le Pen](#) est à la tête d'un parti "*qui mettrait en danger les valeurs républicaines*" et qui serait "*le pire des remèdes*" pour l'avenir de la France. Et de conclure : "*C'est parce que nous croyons en ce sport-là, fraternel et inclusif, que nous nous engageons pour éviter que notre nation place à sa tête une présidente qui incarne tout le contraire, la stigmatisation de l'autre, le repli sur soi, le nationalisme. Et que nous appelons donc à voter pour Emmanuel Macron le 24 avril prochain.*"

> Plus d'informations à venir...

## AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS

**Gala**

**Tony Parker et Laure Manaudou : entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, ils ont fait leur choix !**


👤 ...



**Euronews français**


**L'Italie saisit une villa de plus de 100 millions d'euros appartenant au**

© 2022 Microsoft



**Sports.fr**

**Mondial 2022: Mauvais présage**



**Marie France**

**Covid-19 : voici le DANGER qu'encourent les patients positifs, jusqu'à 6 mois après l'infection**

Chez certaines personnes, des conséquences s'installent sur le long terme après une infection au Covid-19. Voici l'un...

💬



# Nièvre. Une femme enceinte meurt électrocutée dans son bain, son portable serait tombé dans l'eau



Réagir



5 commentaires



77

Une femme âgée de 25 ans et enceinte de 5 mois est morte électrocutée dans son bain, dimanche 10 avril 2022, à Menestreau (Nièvre). Son téléphone portable en charge serait tombé dans l'eau.

Une jeune femme âgée de 25 ans et enceinte de 5 mois est morte électrocutée dans son bain, dimanche 10 avril 2022, à Menestreau (Nièvre). C'est son conjoint qui a donné l'alerte après avoir découvert son corps inerte dans la baignoire, rapporte [Le Journal du Centre](#).

D'après les premiers éléments de l'enquête menée par les gendarmes, le téléphone portable de la victime serait tombé dans l'eau alors qu'il était en charge. Le drame s'est produit vers 22 h 40. Les pompiers et une équipe du Samu n'ont rien pu faire pour sauver la victime. La future maman était originaire de l'Yonne et habitait à Menestreau depuis quelques années, a indiqué le maire de la commune au quotidien.

## Ne jamais charger un téléphone dans une pièce humide

L'Observatoire national de la Sécurité électrique (ONSE) déplore 40 électrocutions par an et environ 3 000 électrisations (passage du courant dans le corps qui n'entraîne pas le décès de la victime). Pour limiter les risques, l'organisme recommande de ne pas charger ses appareils dans une pièce humide et de ne jamais utiliser un téléphone portable branché sur secteur dans son bain ou sous la douche.

Elle indique aussi qu'il ne faut pas manipuler un appareil branché avec les mains ou les pieds mouillés, ou avec les pieds dans l'eau.

